



# Anael Finance iSeries

## D.E.B - Déclaration d'échanges de biens

Version V8R0

Documentation utilisateur

---

© Copyright 2022 Infor

Tous droits réservés. Les termes et marques de conception mentionnés ci-après sont des marques et/ou des marques déposées d'Infor et/ou de ses partenaires et filiales. Tous droits réservés. Toutes les autres marques répertoriées ci-après sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.

### **Avertissement important**

Les informations contenues dans cette publication (y compris toute information supplémentaire) sont confidentielles et sont la propriété d'Infor.

En accédant à ces informations, vous reconnaissez et acceptez que ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) ainsi que les copyrights, les secrets commerciaux et tout autre droit, titre et intérêt afférent, sont la propriété exclusive d'Infor. Vous acceptez également de ne pas vous octroyer les droits, les titres et les intérêts de ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) en vertu de la présente, autres que le droit non-exclusif d'utilisation de ce document uniquement en relation avec et au titre de votre licence et de l'utilisation du logiciel mis à la disposition de votre société par Infor conformément à un contrat indépendant (« Objectif »).

De plus, en accédant aux informations jointes, vous reconnaissez et acceptez que vous devez respecter le caractère confidentiel de ce document et que l'utilisation que vous en faites se limite aux Objectifs décrits ci-dessus.

Infor s'est assuré que les informations contenues dans cette publication sont exactes et complètes.

Toutefois, Infor ne garantit pas que les informations contenues dans cette publication ne comportent aucune erreur typographique ou toute autre erreur, ou satisfont à vos besoins spécifiques. En conséquence, Infor ne peut être tenu directement ou indirectement responsable des pertes ou dommages susceptibles de naître d'une erreur ou d'une omission dans cette publication (y compris toute information supplémentaire), que ces erreurs ou omissions résultent d'une négligence, d'un accident ou de toute autre cause.

### **Reconnaissance des marques**

Tous les autres noms de société, produit, commerce ou service référencé peuvent être des marques déposées ou des marques de leurs propriétaires respectifs.

### **Informations de publication**

Version : Anael Finance iSeries V8R0

Auteur : Joel Llorens

Date de publication : 10 novembre 2022

---

# Table des matières

<b>À propos de ce manuel .....</b>	<b>7</b>
Public concerné .....	7
Périmètre du document .....	7
Prérequis.....	7
Documents liés .....	8
Historique du document.....	8
Contacter Infor .....	8
<b>Chapitre 1 Introduction .....</b>	<b>9</b>
Généralités.....	9
Les fonctions et actions les plus courantes.....	9
<b>Chapitre 2 Paramètres.....</b>	<b>12</b>
Préambule.....	12
Paramètres de base .....	13
Màj Tables (PTV100C).....	13
Màj Correspondances (PTV110C) .....	15
Màj Pays (PTV020C).....	16
Màj Compléments société (PTV010C).....	17
Màj tiers (PTV051C).....	17
Màj Adresses (PTV030C).....	18
Màj Contrôle des états (PTV600C) .....	19
Précisions sur la zone 'Déclarat.si erreur' .....	20
Liste des paramètres du module D.E.B .....	21
Paramètres complémentaires.....	23
Màj Sociétés (PAN010CLP) .....	23
Normes bancaires (PANPAYS).....	23
Màj Taux de TVA (PVA010CLP) .....	24
Màj Tiers (PAN050CLP).....	25

---

<b>Chapitre 3 Traitements</b> .....	<b>26</b>
Préambule.....	26
Ecritures comptables d'Anael Finance iSeries.....	26
Comptabilisation H.T.....	26
Autoliquidation.....	27
Déclaration d'échanges de biens.....	27
Constantes.....	27
Saisies (PTV200C).....	28
Régularisation déclarative des mouvement de type 'R' et 'L'.....	31
Traitements batch.....	32
Gestion des mouvements batch DEB (PTV355C).....	32
Modification des mouvements batch DEB (PTV350C).....	34
<b>Chapitre 4 Editions</b> .....	<b>36</b>
Préambule.....	36
Historique des mouvements (PTV205).....	36
Contrôle de cohérence (PTV510).....	38
Editions.....	39
Echanges de biens (PTV610).....	40
Editions.....	41
Contrôle de l'état des échanges de biens (PTV625).....	41
Déclaration d'échanges de biens entre états membres de la CEE (PTV635).....	43
Précisions sur l'édition provisoire.....	43
Précisions sur l'édition définitive.....	44
D.E.B sortie informatique (PTV650).....	45
Editions.....	46
Le compte rendu non détaillé.....	46
Le compte rendu détaillé.....	46
Description du format Intracom.....	47
La ligne entête.....	48
Les lignes détail.....	48
<b>Chapitre 5 Utilitaires</b> .....	<b>54</b>
Préambule.....	54
Suppression mouvements déclarés (PTV700).....	54
Traitement.....	55
Annulation déclaration DEB (PTV690).....	55

Duplication des ID de TVA (PTV950)..... 56



## À propos de ce manuel

Toute entreprise assujettie à la TVA et qui réalise des introductions et des expéditions de biens, respectivement en provenance ou à destination d'un état membre de l'union européenne, est amenée à devoir les déclarer auprès de l'administration des douanes.

Ce document décrit la mise en œuvre et les fonctionnalités du module de la D.E.B (Déclaration d'échanges de biens) proposé par Anael Finance iSeries. L'objectif de ce module est d'émettre les déclarations des échanges de biens pour l'administration des douanes. Ces déclarations sont constituées de mouvements ayant ou pas pour origine Anael Finance iSeries.

## Public concerné

Clients utilisateurs d'Anael Finance iSeries.

## Périmètre du document

Ce document décrit les fonctionnalités du module de la D.E.B (Déclaration d'échanges de biens) à partir de la version V8R0 d'Anael Finance iSeries.

## Prérequis

Le module de la D.E.B (Déclaration d'échanges de biens) est verrouillé par clé d'accès (module 14).

## Documents liés

## Historique du document

Version	Date	Auteur	Contenu
1	Décembre 2021	J.Llorens	Création document
1.1	Juillet 2022	D. Garcia	Fiche 12134 (Ajout période de déclaration sur édition des mouvements déclarés), Fiche 12170 (Nouvelle option de duplication des ID de TVA)

## Contacteur Infor

Pour toute question sur les produits Infor, rendez-vous sur <https://concierge.infor.com> et créez un cas.

Si nous modifions ce document après la sortie du produit, nous en publierons une nouvelle version sur le portail Infor Support Portal. Pour accéder à la documentation, sélectionnez **Rechercher > Parcourir la documentation**. Nous vous conseillons de consulter régulièrement ce portail afin de prendre connaissance des mises à jour de la documentation.

Pour tout commentaire sur la documentation Infor, vous pouvez envoyer un courrier à l'adresse [documentation@infor.com](mailto:documentation@infor.com).



# Chapitre 1 Introduction

## Généralités

La 'TVA intracommunautaire' demande d'être traitée au niveau :

- des déclarations d'échanges de biens (Administration des douanes)
- de la déclaration de TVA (Administration fiscale)

Le module de la D.E.B permet de constituer les déclarations d'échanges de biens à destination de l'administration des douanes. Il propose les fonctionnalités pour gérer des mouvements intracommunautaires d'introduction et d'expédition de biens qu'il sélectionne ensuite lorsqu'il lui est demandé de constituer les déclarations d'échanges de biens. Une fois sélectionnés, les mouvements sont marqués afin qu'ils fassent l'objet d'une seule déclaration à l'administration des douanes.

Le fichier des mouvements d'introduction et d'expédition du module de la D.E.B est enrichi, soit par saisie, soit à partir d'écritures d'Anael finance iSeries portées par un journal de type 'A' (Achat) ou 'V' (Vente) et mentionnant un code de TVA relatif à la TVA européenne sur biens, soit à partir d'enregistrements provenant de systèmes périphériques.

A noter qu'en parallèle et en dehors du module de la D.E.B une écriture comptable de TVA d'autoliquidation est générée pour chaque mouvement d'achat relatif à ce régime fiscal applicable, entre autres, aux mouvements d'échanges de biens entre pays de l'Union Européenne. Ensuite, ces écritures comptables de TVA d'autoliquidation sont utilisées pour la déclaration de la TVA à effectuer auprès de l'administration fiscale. La gestion du régime d'autoliquidation dans Anael Finance iSeries est exposée dans la documentation 'Préparation Déclaration de TVA'.

## Les fonctions et actions les plus courantes

Ci-dessous, sont détaillées les différentes « fonctions » disponibles dans Anael Finance iSeries, tant pour la mise à jour des références que pour les traitements d'édition, de

consultation, etc. Il vous est proposé dans certains paragraphes de ce document de vous y référer si besoin.

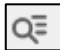
En plus de ces fonctions, figurent également des codes « actions » dans les écrans de liste (affichage des données). Ces écrans sont structurés en 4 grandes parties :

- Entête pour rappel de l'environnement
- 1 ou 2 lignes de codes 'action' au-dessus du tableau d'affichage des données
- Le tableau (titre et détail)
- 1 ligne de 'Fonctions' en bas de l'écran.

La fonction s'applique à toutes les données de l'écran, (voire du programme) alors que le code action s'applique aux lignes sur lesquelles il est affecté.

Dans les traitements ou options, les principaux codes action et fonctions, opérants lorsqu'ils figurent, ont le même sens et le même usage. Ils sont décrits ci-dessous et ne seront plus détaillés dans la suite du document.

### **Les Fonctions :**

- Fin ou F3  
Fin du programme (sortie)
- Recherche ou F4  
Affiche le contenu d'un fichier ou d'une table. Sur la zone 'Type d'écriture' par exemple, permet d'afficher la liste des types d'écriture.  
Sous SIW, la fonction recherche est indiquée par l'objet loupe 
- Réafficher ou F5  
rafraîchit les données de l'écran encours
- Créer ou F6  
Crée une nouvelle ligne
- Valider ou F9  
Valide ou enregistre la mise à jour
- Ecran précédent ou F12  
Retour à l'écran précédent
- Entrée  
Ne figure généralement pas sur les écrans mais permet de passer à la page suivante.

### **Les codes actions :**

- 1=Choisir  
Sélection de la ligne (ex : 1=choisir devant le type d'écriture sélectionné de la liste des types d'écriture obtenue par 'Recherche' sur la zone type d'écriture)
- 2=Réviser  
Sélection de la ligne pour la modifier, le détail de la ligne est affiché et modifiable

- 3=Copier  
Sélection de la ligne pour en créer une nouvelle par copie de celle-ci
- 4=Supprimer  
Sélection de la ligne en vue de sa suppression
- 5=Afficher  
Sélection de la ligne pour en affichage le détail, Pour information

## Chapitre 2 Paramètres

### Préambule

La mise en œuvre du module de la D.E.B demande la gestion des paramètres détaillée dans ce chapitre.

Ces paramètres sont à gérer dans les menus et options suivants :

- Menu 'Préparation TVA', 'Echanges de Biens', 'Paramètres base de données'

Ces fichiers sont propres au module de la D.E.B.

- Màj Compléments société (PTV010C)
- Màj Tables (PTV100C)
- Màj Correspondances (PTV110C)
- Màj Pays (PTV020C)
- Màj Tiers (PTV051C)
- Màj Adresses (PTV030C)
- Màj Contrôle des états (PTV600C)
- Menu 'Comptabilité générale', Base de données, Mises à jour
  - Màj des Sociétés (PAN010CLP)
  - Pays ISO (PANPAYS)
  - Màj Taux de TVA (PVA010CLP)
- Menu 'Comptabilité tiers', Base de données, Mises à jour
  - Màj des tiers (PAN050CLP)

## Paramètres de base

Il est préférable d'enrichir fichiers et tables dans l'ordre proposé dans ce paragraphe.

### Màj Tables (PTV100C)

#### Préparation de TVA > Echanges de biens > Paramètres base de données > Màj tables

Les codes de tables, mentionnés dans le tableau ci-dessous, sont fournis en standard et sont des arguments de la table 'TT'.

Arguments de la table 'TT' du module de la D.E.B				
Code table	Libellé	Longueur (N=numérique)	Correspondance possible	Valeurs possibles
EM	Etat membre	3N	N	Nomenclature douanière
EO	Pays d'origine	3N	N	
IS	Pays ISO	2	O	Codes pays iso
ST	Société	5	O	
TC	Type de compte	1	N	
FX	Type de flux	1	N	'I' ou 'E'
NV	Niveau de déclaration	1	N	1,4,5
NC	Nomenclature douanière	9N	O	
RE	Régime	2	N	
NT	Nature de transaction	2	N	
LV	Condition de livraison	4	O	

Arguments de la table 'TT' du module de la D.E.B				
Code table	Libellé	Longueur (N=numérique)	Correspondance possible	Valeurs possibles
MT	Mode de transport	1	O	
DP	Département	2	N	
TE	Type d'écriture	1	N	'G', 'D', 'L', 'R'

**Remarque :** Dans Anael finance iSeries, le code société est numérique. Par conséquent en table 'ST' (Sociétés), il est nécessaire de saisir les 5 chiffres du code société d'Anael finance iSeries. Ainsi par exemple, si le code société est '00050', il doit être renseigné en table 'ST' (Société) '00050' et non pas '50'.

Pour visualiser les arguments de la table 'TT' fournis en standard, procédez ainsi :

- 1 Dans un premier temps, indiquez le code table 'TT' et appuyez sur **Entrée**.
  - La liste des arguments de la table 'TT' s'affiche
- 2 Renseignez le code action '5=Afficher' devant l'un des arguments correspondants aux codes tables du tableau ci-dessus et appuyez sur **Entrée**.

S'affiche pour information les zones suivantes :

- Code table TT
- Argument : Code d'une des tables utilisées par le module
- Libellé : Le libellé est composé de deux zones, soit respectivement le libellé 1 et libellé 2
- Longueur : Longueur des arguments de la table
- Numérique : Oui, alors les arguments de la table sont numériques
- Correspondance : Oui, l'argument, de la table en cours de création, a plusieurs correspondances identiques en fonction d'un code société
- Test société : Non, puisqu'elle n'est pas utilisée par le module
- La longueur utilisée par ce code correspondance pour contrôle
- Numérique : Oui, le code de correspondance est numérique
- Index unique : Soit l'unicité est par argument ou par correspondance

Pour créer les arguments de chacune des tables du tableau ci-dessus, procédez ainsi :

- 3 Dans un premier temps, indiquez le code table (Obligatoire) qui doit exister dans la table 'TT' et appuyez sur **Entrée**.
  - La liste des arguments s'affiche

- 4 Cliquez sur **Créer** ou appuyez sur **F6**.
- 5 Spécifiez les informations suivantes :
  - Code table (Pour information)
  - Argument : (Obligatoire)
  - Libellé : Le libellé est composé de deux zones, soit respectivement le libellé 1 (Obligatoire) et libellé 2 (Facultatif)
- 6 Pour valider la mise à jour de la table, cliquez sur **Validation** ou appuyez sur **F9**.

Lorsque tous les arguments de la table sont créés, utilisez la fonction 'Ecran précédent' ou 'F12' pour revenir à l'écran de sélection du code table. Il est donc possible de créer les arguments de la table suivante.

#### Remarques :

- Si des arguments ont déjà été créés pour une table, il est impossible de modifier la longueur et la numéricité de l'argument correspondant en table 'TT'.
- Si une table a des arguments, il est impossible de la supprimer de la table 'TT'. Au préalable, il est nécessaire de supprimer tous les arguments de la table, puis supprimer cette dernière de la table 'TT'.

## Màj Correspondances (PTV110C)

### Préparation de TVA > Echanges de biens > Paramètres base de données > Màj Correspondances

Pour créer des correspondances, procédez ainsi :

- 1 Dans un premier temps, indiquez le code table (Obligatoire) qui doit exister dans la table 'TT' et appuyez sur **Entrée**.
  - La liste des arguments s'affiche  
A noter que si la table n'est pas autorisée pour le fichier des correspondances, alors s'affiche le message d'erreur 'La table doit être avec des correspondances' (Conférer le tableau du précédent paragraphe pour rechercher les tables avec des correspondances).
- 2 Cliquez sur **Créer** ou appuyez sur **F6**.
- 3 Spécifiez les informations suivantes :
  - Code table (Pour information)
  - Argument : (Obligatoire) indiquez le code utilisé dans la table de références
  - Correspondance : (Obligatoire) indiquez la valeur de la correspondance de l'argument
- 4 Pour valider la mise à jour de la correspondance, cliquez sur **Validation** ou appuyez sur **F9**

### Précision concernant la table 'IS'

La structure du numéro de l'identifiant fiscal est propre à chaque pays. Ainsi, à chaque argument de la table 'IS' (Pays ISO), une correspondance relative au format du NIF (Numéro d'identification fiscale) du pays doit être créée. Le module utilise cette correspondance pour contrôler le format du NIF saisi dans ses différents écrans (nommé 'identifiant' dans les écrans du module).

Par exemple, la structure du NIF du pays 'FR' (France) est constituée du code pays 'FR' suivi de deux caractères (clé) et du numéro de SIREN (9 chiffres). La correspondance à saisir pour l'argument 'FR' de la table 'IS' (pays ISO) est la suite des 15 caractères suivants : ££\*££££££££££\*\*\*. A noter qu'en table 'TT', la correspondance pour son argument 'IS' est à déclarer comme ayant une longueur de 15 caractères. et n'étant pas qu'exclusivement numériques'.

Pour la correspondance du NIF, sont utilisés les caractères suivants :

- & : signifie caractère non contrôlé
- £ : signifie caractère numérique (de 0 à 9)
- \$ : signifie caractère alphabétique (de A à Z)
- \* : signifie caractère blanc obligatoire. (En saisie d'un NIF, les blancs ne sont pas obligatoires lorsqu'ils terminent un format NIF)
- tout autre caractère signifie qu'il faut le même caractère dans le NIF.

## Màj Pays (PTV020C)

### Préparation de TVA > Echanges de biens > Paramètres base de données > Màj Pays

Pour créer un pays, procédez ainsi :

- 1 Dans un premier temps, laissez les critères de sélection par défaut et appuyez sur **Entrée**.
  - La liste des pays s'affiche.
- 2 Cliquez sur **Créer** ou appuyez sur **F6**.
- 3 Spécifiez les informations suivantes :
  - Code pays : (Obligatoire) mentionnez respectivement le code pays et son libellé.
  - Etat membre (ou pays d'Origine) : (Obligatoire) il doit exister dans les tables 'EM' ou 'EO'.

Pour la recherche, cliquez sur **Recherche** ou appuyez sur **F4** pour la table 'EM', cliquez sur **Recherche (EO)** ou appuyez sur **F14** pour la table 'EO'.
  - Pays ISO : (Obligatoire) il doit exister dans la table 'IS'.
  - Code TVA utilisés : Si besoin, précisez les différents codes de TVA.
  - Plafond autorisé : Si besoin, précisez le plafond autorisé.
  - Dépassement effectué : Oui ou Non en cochant ou pas la case. Oui, le plafond autorisé est dépassé pour le pays.
- 4 Pour valider la mise à jour du pays, cliquez sur **Validation** ou appuyez sur **F9**.



**Remarque** : Les zones 'Code TVA utilisés', 'Plafond autorisé', 'Dépassement effectué' sont demandées pour les saisies spécifiques en cas de vente par correspondance.

## Màj Compléments société (PTV010C)

### Préparation de TVA > Echanges de biens > Paramètres base de données > Màj Compléments société

Pour créer un complément société, procédez ainsi :

- 1 Dans un premier temps, indiquez la société (Obligatoire) qui doit exister dans la table 'ST' et appuyez sur **Entrée**.
  - La liste des occurrences s'affiche
- 2 Cliquez sur **Créer** ou appuyez sur **F6**
- 3 Spécifiez les informations suivantes :
  - Société (Pour information)
  - Occurrence : (Obligatoire) plusieurs occurrences dans le cas où une même société possède plusieurs NIF (numéro d'identification fiscale). L'occurrence à saisir doit avoir deux caractères. La première occurrence est '01' puis '02' pour la suivante etc.
  - Pays ISO identifiant : (Obligatoire) il doit exister dans la table 'IS'
  - Numéro d'identifiant : (Obligatoire) Indiquez le numéro de l'identifiant fiscal dont le format est contrôlé en fonction du pays associé
  - Etat membre : (Obligatoire) il doit exister dans la table 'EM'.
  - Numéro d'agrément (Facultatif)
  - Contrôle de valeur : Au choix 'Fiscal' ou 'Statistique'. Ainsi sont utilisées soit les valeurs fiscales, soit les valeurs statistiques pour contrôler les mouvements du PTV200P1 ayant les caractéristiques de l'occurrence en cours de création
- 4 Pour valider la mise à jour du complément société, cliquez sur **Validation** ou appuyez sur **F9**.

**Remarque** : Le code pays ISO et le code état membre doivent être associés dans le fichiers des pays. (Conférer le paragraphe 'Màj Pays PTV020')

## Màj tiers (PTV051C)

### Préparation de TVA > Echanges de biens > Paramètres base de données > Màj Tiers

Pour créer l'identification fiscale d'un tiers, procédez ainsi :

- 1 Dans un premier temps, indiquez la société (Obligatoire) qui doit exister dans la table 'ST' et laissez les critères de sélection par défaut puis appuyez sur **Entrée**.
  - La liste des tiers s'affiche
- 2 Indiquez le code action **ID** (Màj tiers) devant un des comptes tiers et appuyez sur **Entrée**
  - La liste des occurrences s'affiche
- 3 Cliquez sur **Créer** ou appuyez sur **F6**.
- 4 Spécifiez les informations suivantes :
  - Société (Pour information)
  - Compte tiers (Pour information) : Composé de deux zones respectivement séquence et auxiliaire
  - Occurrence : (Obligatoire) l'occurrence à saisir doit avoir deux caractères. La première occurrence est '01' puis '02' pour la suivante etc.
  - Pays ISO Identifiant : (Obligatoire) il doit exister dans la table 'IS'.
  - Numéro d'identifiant : (Obligatoire) indiquez le numéro de l'identifiant fiscal dont le format est contrôlé en fonction du pays associé.
  - Etat membre : (Obligatoire) il doit exister dans la table 'EM'.
  - Particulier : Oui ou Non en cochant ou pas la case. Oui, le client est un particulier
  - Soumis à TVA : Oui ou Non en cochant ou pas la case. Oui, le tiers est soumis à TVA
- 5 Pour valider la mise à jour du tiers, cliquez sur **Validation** ou appuyez sur **F9**.

**Remarque** : Le code pays ISO et le code état membre doivent être associés dans le fichiers des pays. (Conférer le paragraphe 'Fichier des pays')

## Màj Adresses (PTV030C)

### Préparation de TVA > Echanges de biens > Paramètres base de données > Màj Adresses

Ce fichier se doit de contenir les adresses relatives aux différents numéros d'identification fiscale des sociétés et des tiers.

Pour créer une adresse, procéder ainsi :

- 1 Dans un premier temps, laissez les critères de sélection par défaut et appuyez sur **Entrée**.
  - La liste des adresses s'affiche.
- 2 Cliquez sur **Créer** ou appuyez sur **F6**.
- 3 Spécifiez les informations suivantes :
  - Pays ISO : (Obligatoire) il doit exister dans la table 'IS'.
  - N° identifiant : (Obligatoire) Indiquez le numéro de l'identifiant fiscal dont le format est contrôlé en fonction du pays associé

- Raison sociale : (Obligatoire)
- Adresse Rue 1 : (Obligatoire)
- Adresse Rue 2 : (Facultative)
- Adresse Rue 3 : (Facultative)
- C.Post / Ville : (Obligatoire) composé de deux zones. Indiquez respectivement, le code postal et la ville correspondante
- P. à contacter : (Facultative) personne à contacter
- Téléphone : (Facultatif)
- Télex : (Facultatif)
- Fax : (Facultatif)

4 Pour valider la mise à jour de l'adresse, cliquez sur **Validation** ou appuyez sur **F9**

**Remarque** : Les options de mise à jour des sociétés (PTV010) et de mise à jour des tiers (PTV051) proposent la fonction 'Adresse' qui permet d'accéder à la gestion du fichier des adresses (PTV030)

## Màj Contrôle des états (PTV600C)

### Préparation TVA > Echanges de biens > Paramètres Base de données > Màj Contrôles des états

Par type de flux (Expédition et Introduction), l'option définit :

- le niveau de déclaration
- les zones des mouvements du module qui sont obligatoires, facultatives ou à ne pas renseigner.

Elle présente deux paragraphes respectivement 'Introduction' et 'Expédition' qui sont constitués des mêmes zones. Pour obtenir des précisions fonctionnelles sur les zones de ces paragraphes, conférer le paragraphe 'Saisie d'un mouvement (PTV200)' du chapitre 3 'Traitements'.

Il est à noter que l'absence d'information pour certaines zones pour un mouvement sélectionné peut amener à bloquer ou pas l'édition définitive de la déclaration d'échanges des biens demandée.

Pour créer les contrôles des états, procédez ainsi :

- 1 Dans un premier temps, laissez les critères de sélection par défaut et appuyez sur **Entrée**.
  - La liste des identifiants fiscaux, pour lesquels ont été saisis les contrôles, s'affiche.
- 2 Cliquez sur **Créer** ou appuyez sur **F6**.
- 3 Spécifiez les informations suivantes :
  - N° identifiant : (Obligatoire) composé en deux zones
    - Code pays : Il doit exister dans la table 'IS'

- Numéro d'identification : Indiquez le numéro de l'identifiant fiscal dont le format est contrôlé en fonction du pays associé
- Référence interne : Référence interne éditée sur l'état des échanges de biens
- Date de déclaration : Non accessible, date de la dernière déclaration définitive émise
- Tirage provisoire : Non accessible

Introduction / Expédition : L'écran affiche les paragraphes 'Introduction' et 'Expédition'. Ces deux paragraphes sont constitués des mêmes zones. Ces zones sont les suivantes :

- Niveau : (Obligatoire) Il doit exister dans la table 'NV'.

**Remarque** : A compter de janvier 2022, seuls les codes '1' = Déclaration Statistique, '4' = Déclaration Fiscale et '5' = Déclaration Fiscale sont à utiliser pour les expéditions et seul le code '1' est à utiliser pour les introductions.

- Nomenclature : O/N/F
- Pays de provenance : O/N/F
- Valeur fiscale : O/N/F
- Régime : O/N/F
- Valeur statistique : O/N/F
- Masse nette : O/N/F
- Unité sup : O/N/F
- Nature de transaction : O/N/F
- Condition Livr. : O/N/F
- Mode transport : O/N/F
- Département : O/N/F
- Pays d'origine : O/N/F
- N'identifiant : O/N/F
- Déclarat.si erreur : les valeurs possibles sont 'N'(Non), '1', '2', '3', '4', '5' (Voir explications dans le paragraphe ci-après)

4 Pour valider la mise à jour du contrôle, cliquez sur **Validation** ou appuyez sur **F9**.

Pour les zones ci-dessus, les valeurs 'O' / 'N' / 'F' signifient respectivement : Oui (Obligatoire), Non (Ne pas renseigner), Facultatif. La valeur 'N' est positionnée par défaut.

## Précisions sur la zone 'Déclarat.si erreur'

Les valeurs possibles de la zone 'Déclarat.si erreur' des paragraphes 'Introduction' et 'Expédition' sont : 'N'(Non), '1', '2', '3', '4', '5'.

Paramétrage de la zone	Tableau des valeurs pour la zone 'Déclarat.si erreur'		
	Renseignée et valide	Non renseignée	Renseignée et non valide

Oui (Obligatoire)	Ok	4	5
Facultative	Ok	Ok	3
Non (Ne pas renseigner)	1	Ok	2

Par exemple : Si la zone 'Déclarat.si erreur' est égale à '3' alors l'édition de l'état des échanges de biens s'effectue si le programme détecte des erreurs inférieures ou égales à 3.

#### Inventaire des valeurs :

Erreur – 1 : Zone paramétrée ne devant pas être renseignée, est renseignée avec une donnée valide.

Erreur – 2 : Zone paramétrée ne devant pas être renseignée, est renseignée avec une donnée non valide ou inexistante dans les tables de références.

Erreur – 3 : Zone paramétrée comme facultative, est renseignée avec une donnée non valide ou non existante dans les tables de références.

Erreur – 4 : Zone paramétrée comme obligatoire, est non renseignée.

Erreur – 5 : Zone paramétrée comme obligatoire, est renseignée avec une donnée non valide ou inexistante dans les tables de références.

## Liste des paramètres du module D.E.B

### Préparation de TVA > Echanges de biens > Listes base de données

L'option 'Listes base de données' permet d'éditer une liste pour chacun des fichiers présentés dans les paragraphes précédents :

#### ○ Liste Sociétés :

Par défaut, toutes les sociétés sont sélectionnées.

- Société de début
- Société de fin

1 Pour valider la demande d'édition et afficher la fenêtre de soumission du travail, appuyez sur **Entrée**.

2 Renseignez les informations requises par la fenêtre puis, pour soumettre le travail, cliquez sur **Validation** ou appuyez sur **F9**.

#### **Edition**

L'état édité est le PTV015 – 'Liste des sociétés'.

#### ○ Liste Tables :

Par défaut, toutes les tables sont sélectionnées.

- Table de début

- Table de fin
- 1 Pour valider la demande d'édition et afficher la fenêtre de soumission du travail, appuyez sur **Entrée**.
- 2 Renseignez les informations requises par la fenêtre puis, pour soumettre le travail, cliquez sur **Validation** ou appuyez sur **F9**.

#### **Edition**

L'état édité est le PTV105 – 'Liste des tables'

Remarque : Edition de la liste des tables mentionne leurs arguments.

#### ○ **Liste Correspondances** :

Par défaut, toutes les correspondances sont sélectionnées.

- Table de début
- Table de fin
- 1 Pour valider la demande d'édition et afficher la fenêtre de soumission du travail, appuyez sur **Entrée**.
- 2 Renseignez les informations requises par la fenêtre puis, pour soumettre le travail, cliquez sur **Validation** ou appuyez sur **F9**.

#### **Edition**

L'état édité est le PTV117 – 'Liste des correspondances'.

#### ○ **Liste Pays** :

Par défaut, toutes les pays sont sélectionnés.

- Pays de début
- Pays de fin
- 1 Pour valider la demande d'édition et afficher la fenêtre de soumission du travail, appuyez sur **Entrée**.
- 2 Renseignez les informations requises par la fenêtre puis, pour soumettre le travail, cliquez sur **Validation** ou appuyez sur **F9**.

#### **Edition**

L'état édité est le PTV025 – 'Liste des pays'.

#### ○ **Liste Tiers** :

Par défaut, toutes les tiers sont sélectionnés.

- Société (Obligatoire)
- Compte de début : Séquence/Auxiliaire
- Compte de fin : Séquence/Auxiliaire
- 1 Pour valider la demande d'édition et afficher la fenêtre de soumission du travail, appuyez sur **Entrée**.

- 2 Renseignez les informations requises par la fenêtre puis, pour soumettre le travail, cliquez sur **Validation** ou appuyez sur **F9**.

#### **Edition**

L'état édité est le PTV055 – 'Liste des tiers'.

○ **Liste Adresses :**

Par défaut, toutes les adresses sont sélectionnées.

- Pays Iso / identifiant de début : Identifiant fiscal
- Pays Iso / identifiant de fin : Identifiant fiscal

- 1 Pour valider la demande d'édition et afficher la fenêtre de soumission du travail, appuyez sur **Entrée**.
- 2 Renseignez les informations requises par la fenêtre puis, pour soumettre le travail, cliquez sur **Validation** ou appuyez sur **F9**.

#### **Edition**

L'état édité est le PTV035 – 'Liste des adresses'.

## Paramètres complémentaires

Le module de la D.E.B demande que certains fichiers du menu 'Comptabilité Générale' soient à jour.

### Màj Sociétés (PAN010CLP)

#### **Comptabilité générale > Base de données > Mises à jour > Màj sociétés**

Le module de la D.E.B demande une identification fiscale de la société.

Pour appréhender l'option 'Màj sociétés', conférez le paragraphe 'Les sociétés (PAN010)' de la documentation utilisateurs 'Comptabilité générale – paramètres de base'. Entre autres, ce paragraphe mentionne que l'option 'Màj société' propose le code action 'TE' (TVA européenne). Ce code action permet d'accéder au 'Compléments Société' (PTV010) dont la mise à jour a été exposée dans le précédent paragraphe 'Paramètres de base'.

### Normes bancaires (PANPAYS)

#### **Comptabilité générale > Normes bancaires > Màj Pays ISO**

Le chemin, mentionné juste ci-dessus, permet de visualiser le contenu du fichier FANPAYP1. Dans ce fichier, les pays sont identifiés par leur code Iso (2car). Le FANPAYP1 mentionne,

entre autres, pour chaque pays le format de ses domiciliations bancaires et son appartenance ou pas à l'UE.

## Màj Taux de TVA (PVA010CLP)

### Comptabilité générale > Base de données > Mises à jour > Taux de TVA

Les codes de TVA, utilisés lors du passage des écritures d'achats ou de ventes doivent être reconnus comme étant des codes de l'union européenne. Cette reconnaissance doit être, de préférence, effectuée dès la création du code TVA.

#### Pour reconnaître 'Européen' un code TVA, procéder ainsi

- 1 Dans un premier temps, laissez les critères de sélection par défaut et appuyez sur **Entrée**.
  - La liste des taux de TVA s'affiche
- 2 Cliquez sur **Créer** ou appuyez sur **F6**.
- 3 Spécifiez les informations suivantes :
  - Code société (Pour information) : Société de l'environnement de connexion
  - Code TVA : (Obligatoire) composé de deux zones respectivement un code TVA sur 1 caractère alphanumérique et un libellé
  - Date d'application : (Obligatoire) date à partir de laquelle ce taux de TVA est appliqué. Elle permet de gérer les changements de taux
  - Taux TVA : Renseignez le taux associé à ce code de TVA (3 entiers et 4 décimales au maximum)
  - TVA européenne : Utilisez l'option 'Biens' pour que le code soit considéré comme un code de TVA européenne
  - Ded/Collect s/pièce : Oui ou Non en cochant ou pas la case. Choisir 'Non', pour qu'aucune écriture d'autoliquidation de TVA soit générée. L'écriture d'autoliquidation de TVA sera générée par le traitement de 'Calcul de TVA sur acquisitions CEE'. Ce traitement est accessible par le chemin '**Préparation de TVA > Traitements > Calcul TVA sur acquisitions CEE**
- 4 Pour valider la mise à jour du code TVA, cliquez sur **Validation** ou appuyez sur **F9**.

**Remarque** : Lors de la saisie d'une facture d'achat, s'il est utilisé un code de TVA européenne, ce dernier se doit d'être mentionné sur la ligne HT de l'écriture comptable.

Pour un complément d'informations sur l'option 'Màj Taux de TVA', conférer le paragraphe 'Les taux de TVA' de la documentation utilisateurs 'Comptabilité générale et paramètres de base'.



## Màj Tiers (PAN050CLP)

### Comptabilité générale > Base de données > Mises à jour > Màj tiers

Pour la mise à jour du fichier tiers, conférez le paragraphe 'Màj des tiers' de la documentation utilisateurs 'Comptabilité auxiliaire - Paramètres de base'.

#### Pour réaliser la saisie de l'identification fiscale d'un tiers, procéder ainsi

- 1 Dans un premier temps, indiquez la séquence (Obligatoire) qui doit exister au fichier des séquences, laissez les critères de tri et de sélection par défaut et appuyez sur **Entrée**.
  - La liste des tiers s'affiche
- 2 Indiquez le code action **TE** (Tiers Européen) devant le tiers concerné
  - La liste des occurrences, s'affiche
- 3 Cliquez sur **Créer** ou appuyez sur **F6**.
- 4 Spécifiez les informations suivantes :
  - Société (Pour information) : Société de l'environnement de connexion
  - Compte tiers (Pour information) : Composé de deux zones respectivement séquence et auxiliaire
  - Occurrence : (Obligatoire) plusieurs occurrences sont possibles pour un même tiers (même si généralement il n'y en a qu'une). L'occurrence à saisir doit avoir deux caractères. La première occurrence est '01' puis '02' pour la suivante etc.
  - Pays ISO Identifiant : Le code pays ISO doit exister en table de références 'IS' du module de la D.E.B.
  - Numéro d'identifiant : (Obligatoire) Indiquez le numéro de l'identifiant fiscal dont le format est contrôlé en fonction du pays associé
  - Etat membre : Il doit exister en table de références 'EM' du module de la D.E.B.
  - Particulier : Oui ou Non en cochant ou pas la case. Oui, le client est un particulier
  - Soumis à TVA : Oui ou Non en cochant ou pas la case. Oui, le tiers est soumis à TVA
- 5 Pour valider la mise à jour du pays, cliquez sur **Validation** ou appuyez sur **F9**.

## Chapitre 3 Traitements

### Préambule

Ce chapitre est dédié à l'alimentation et la gestion du fichier historique des mouvements (PTV200P1) du module de la D.E.B. Les mouvements de ce fichier doivent être déclarés à l'administration aux douanes avec les traitements d'édition présentés dans le chapitre suivant.

Le fichier historique des mouvements (FTV200P1) peut être alimenté par des écritures comptables d'achat et de vente d'Anael Finance iSeries. Il peut l'être aussi à partir d'une option de saisie proposée par le module de la D.E.B. De plus, ce dernier possède un fichier batch (intermédiaire) qui est dédié à recevoir des enregistrements de systèmes périphériques. Ces enregistrements après d'éventuels enrichissements et l'absence d'anomalies sont transférés dans le fichier historique des mouvements.

### Ecritures comptables d'Anael Finance iSeries.

L'achat et la vente avec un tiers d'un état membre de l'UE (Union européen) demandent :

- une facturation émise H.T (avec des mentions obligatoires).
- une autoliquidation qui correspond au versement et la récupération concomitante par le client de la TVA auprès de son administration fiscale.
- une déclaration des échanges de biens d'achat et de vente auprès de l'administration des douanes.

### Comptabilisation H.T

Pour pouvoir comptabiliser une facture HT d'achat ou de vente d'échanges intracommunautaires, le contrôle standard de TVA (TVA = TTC - HT) ne doit pas lui être appliqué dans Anael Finance iSeries. Ce contrôle n'est pas appliqué lorsque :

- le pays du tiers est de l'union européenne
- le code de TVA utilisé est déclaré comme un code de TVA européenne sur biens.

- La mise à 'O' (Oui) du paramètre 'Double contrôle de TVA' du programme PTV310. Le paragraphe 'Constantes' ci-après présente cette mise à jour.

**Remarque** : Si un tiers est reconnu de l'union européenne et que ce dernier est non soumis à la TVA, il reste cependant obligatoire de saisir un code de TVA exonéré (taux zéro) reconnu lui aussi comme un taux de TVA européenne sur biens.

Référez-vous au paragraphe 'Màj taux de TVA' du chapitre 2 'Paramètres'. Pour plus d'informations concernant la gestion des taux de TVA dans Anael Finance iSeries, conférez la documentation 'Comptabilité générale – Paramètres de base'.

## Autoliquidation

La comptabilisation d'une facture d'achat intracommunautaire se doit d'être complétée d'une écriture d'autoliquidation qui est composée d'un compte de TVA déductible neutralisé par un compte de TVA due. Ainsi, toute écriture d'achat fait l'objet d'une écriture d'autoliquidation de TVA dans Anael Finance iSeries lorsqu'elle :

- est portée par un journal de type 'A' (Achat)

et

- mentionne un code TVA déclaré comme relatif à la TVA européenne sur biens.

Pour rappel, la gestion du régime d'autoliquidation dans Anael Finance iSeries est exposée dans la documentation 'Préparation Déclaration de TVA'.

## Déclaration d'échanges de biens

Pour qu'une facture d'achat ou de vente d'échanges intracommunautaires génère un mouvement dans le fichier historique du module de la D.E.B, sa comptabilisation dans Anael Finance iSeries demande les quatre conditions suivantes :

- l'utilisation d'un journal de type 'A' ou 'V'
- l'appartenance du pays du tiers à l'UE
- la reconnaissance en 'TVA européenne sur biens' du code TVA utilisé
- la mise à 'O' (Oui) de la constante 'Génération des mouvements dans le FTV200P1' du programme PTV310. Le paragraphe 'Constantes' juste ci-après présente cette mise à jour.

## Constantes

Le chemin '**Utilitaires > Outils Divers > Mise à jour des constantes**' permet d'accéder à l'option de gestion des paramètres d'un programme. (Conférez, si nécessaire, la documentation 'Constantes')

Le programme PTV310 'Génération historique des mouvements de TVA' mentionne, entre autres, les occurrences suivantes :

- Occurrence '001' - 'Double contrôle de TVA' :
  - Si 'O' (Oui) alors
    - contrôle de TVA Standard (TVA = TTC - HT)
  - et
  - contrôle TVA Européenne (Comptabilisation HT autorisée si le pays du tiers appartient de l'UE et que le code de TVA utilisé est déclaré TVA européenne sur biens)
- Si 'N' (Non) uniquement le contrôle de TVA standard.
- Occurrence '002' - 'Génération mouvements FTV200P1' :
  - Si 'O' (Oui) alors génération des mouvements de TVA intracommunautaire dans le fichier FTV200P1 (fichier historique des mouvements de TVA intracommunautaire) à partir de la saisie d'Anael Finance iSeries.
  - Si 'N' (Non) aucune génération des mouvements de TVA intracommunautaire dans le fichier FTV200P1 à partir de la saisie d'Anael Finance iSeries.
- Occurrence '003' - 'Date de début des contrôles de TVA Européenne'.
  - Date comptable à partir de laquelle, les pièces comptables d'Anael Finance iSeries sont sélectionnées pour alimenter le module de la D.E.B

## Saisies (PTV200C)

### **Préparation TVA > Echanges de biens > Saisies > Modif. Historique mouvements'**

Cette option permet de saisir et de gérer les mouvements du fichier historique du module de la D.E.B. Seuls les mouvements de l'historique, qui n'ont pas été déclarés sur une déclaration d'échanges de biens, sont affichés et donc peuvent être révisés ou supprimés.

**Remarque** : Les mouvements de l'historique ne sont pas par code société, mais par numéro d'identifiant fiscal (NIF).

Les quatre types d'un mouvement (écriture) sont :

- 'R' : Mouvement d'une réception non facturée (à saisir ou alimenté par interface avec une application amont)
- 'L' : Mouvement d'une livraison non facturée (à saisir ou alimenté par interface avec une application amont)
- 'G' : Mouvement global d'une facture (alimenté automatiquement par Anael Finance iSeries)

- 'D' : Mouvement détail d'une facture (à saisir ou alimenté par interface avec une application amont)

**Remarque** : Seuls les mouvements de type 'R', 'L' et 'D' sont sélectionnés pour les déclarations d'échanges de biens.

Pour créer ou modifier un mouvement, procédez ainsi :

- 1 Dans un premier temps, indiquez le N°identifiant (Obligatoire) et laissez les critères de sélection par défaut
    - N° identifiant : (Obligatoire) composé en deux zones
      - Code pays : Il doit exister dans la table 'IS'.
      - Numéro d'identifiant fiscal : Indiquez le numéro de l'identifiant fiscal dont le format est contrôlé en fonction du pays associé.
    - Type d'écriture : (Facultative) si renseigné, il doit exister dans la table 'TE'.
    - Type de flux : (Facultatif) si renseigné, il doit exister dans la table 'FX'.
  - 2 Appuyer sur **Entrée**
    - La liste des mouvements sélectionnés s'affiche. Il vous est alors possible d'utiliser, entre autres, le code action et fonction suivants :
      - **Code action '1' = Choisir** s'applique à un mouvement de type d'écriture 'G' (Global). Ce code action permet d'afficher le ou les mouvement de type d'écriture 'D' (Détail) qui ont été saisis pour détailler le mouvement de type d'écriture 'G' (Global). A la sortie de cet écran, il est contrôlé que le cumul de la valeur soit fiscale, soit statistique (suivant paramétrage) des mouvements 'D' soit égal au montant du mouvement 'G'.
  - 3 Cliquez sur **Créer** ou appuyez sur **F6**
  - 4 Spécifiez les informations suivantes:
    - N° identifiant (Pour information)
    - Ecr. : (Obligatoire)
    - N° interne : (Obligatoire) la saisie d'un numéro séquentiel par exemple est autorisé.
    - Numéro de ligne (Obligatoire)
    - Type d'écriture : (Obligatoire) il doit exister dans la table 'TE'
    - Type flux : (Obligatoire) il doit exister dans la table 'FX'. A noter que le libellé du code flux est mentionné dans l'entête de la D.E.B
    - Nomenclat. : (Obligatoire) elle doit exister dans la table 'NC'. A noter que la concaténation du premier code de nomenclature et le premier caractère du second code est reportée en colonne 2 de la D.E.B
- Remarque** : Si la codification utilisée est sur 8 caractères numériques, ajouter un zéro systématiquement en dernière position. La sélection de la deuxième zone permet d'effectuer ce rajout.
- Régime : (Obligatoire) il doit exister dans la table 'RE'. A noter que le régime est reporté en colonne 5 de la D.E.B

- Pays destin : (Obligatoire) pays de destination ou de provenance. Il doit exister dans la table 'EM'. A noter qu' à partir du fichier des pays (PTV020), il est déduit la correspondance du code état membre (3car) avec le code pays ISO (2car). Ce dernier est reporté en colonne 3 de la D.E.B
- Val. Fiscale : Renseignez le montant de la ligne de la facture correspondante. Elle est reportée en colonne 4 de la D.E.B
- Valeur statistique : Elle est reportée en colonne 6 de la D.E.B
- Masse nette : Elle est reportée en colonne 7 de la D.E.B
- Unité supplémentaire : Elle est reportée en colonne 8 de la D.E.B
- Transat. : Elle doit exister dans la table 'NT'. A noter que la nature de transaction est reportée en colonne 9 de la D.E.B
- Cond. Livraison : Elle doit exister dans la table 'LV'. A noter que la condition de livraison est reportée en colonne 10 de la D.E.B
- Transport : Il doit exister dans la table 'MT'. A noter que le mode de transport est reporté en colonne 11 de la D.E.B
- Département : Il doit exister dans la table 'DP'. A noter que le département est reporté dans la colonne 12 de la D.E.B
- Iso acqué. : (Pays de l'acquéreur) il doit exister dans la table 'IS'. A noter que le pays de l'acquéreur est reporté en colonne 14 de la D.E.B pour un mouvement d'expédition
- Ident : (Obligatoire) NIF du tiers qui est contrôlé en fonction du code pays ISO de l'acquéreur. Il est reporté en colonne 14 de la D.E.B
- Pays orig : Il doit exister dans la table 'EO' ou 'EM'. A noter que le pays d'origine est reporté en colonne 13 de la D.E.B.
- Compte tiers : il doit exister dans le fichier tiers (FTV050P1). A noter, que l'association identifiant et pays d'origine doit être créée pour le tiers renseigné. Si ce n'est pas le cas, le message d'erreur 'Compte tiers inexistant' est affiché.
- N° de pièce : Zone obligatoire sur les mouvements de type d'écriture 'G'
- Code TVA (Facultatif)
- A déclarer : Oui ou Non en cochant ou pas la case
- Date de génér. : (Facultative) date du fait générateur
- Date fac. : De préférence à renseigner avec la date facture
- N° de bon (Facultatif)

5 Pour valider la création du mouvement, cliquez sur **Validation** ou appuyez sur **F9**.

Par précision, les zones obligatoires pour les types de mouvement 'G' ou 'D' sont les suivantes :

Type 'G' : 'Numéro de facture', 'Montant global de la facture', 'A déclarer'.

Type 'D' : 'Type de flux', 'Nomenclature', 'Valeur fiscale', 'Pays de destination', 'Pays Iso'

**Remarque** : Une facture (N° pièce) peut avoir plusieurs lignes détail. Ainsi, ses lignes doivent mentionner son numéro de pièce (N° pièce) et son numéro interne (N° écran et N° interne).

## Régularisation déclarative des mouvement de type 'R' et 'L'

Les mouvements de type d'écriture 'G' permettent aussi de déclarer une régularisation lors de la réception de la facture relative à des mouvements de type d'écriture 'R' ou 'L'.

En effet, par convention, il est retenu de calculer la variation entre le montant de la facture et le montant déjà déclaré de la livraison 'L' ou de la réception 'R' correspondante.

Ainsi, il doit être déclaré à l'administration des douanes le montant de la facture (retranscrite en mouvement de type d'écriture 'G' dans le module de la D.E.B) et le montant en négatif de la livraison (mouvement de type d'écriture 'L') ou de la réception facturée (mouvement de type d'écriture 'R').

Pour permettre le calcul de la variation, il est nécessaire :

- Soit de renseigner le numéro de pièce
- Soit le numéro de bon

### Exemple :

Sur la D.E.B du mois d'avril, une livraison valorisée à 100 euros a été déclarée et donc le montant n'est plus modifiable.

Courant mai, la facture de 98 euros relative à cette livraison est reçue, puis comptabilisée. Elle est donc enregistrée dans le fichier historique des mouvements avec un mouvement de type d'écriture 'G' (Global).

Afin de mentionner la régularisation qui s'impose sur la D.E.B du mois de mai, il est nécessaire de créer un mouvement de type d'écriture 'L' (livraison) de **-100** euros (Conférer la dernière ligne du tableau ci-après).

Mois déclaratif	Flux	Type	N° pièce	N° Bon	Montant	Déclaration
Avril	I	L		B123	100	Oui
Mai	I	G	F654	B123	98	
Mai	I	L		B123	<b>-100</b>	Oui

Ont été saisis un ou des mouvements de type d'écriture 'D' dont le cumul doit être égal au montant du mouvement de type d'écriture 'G' (Global).

En mai, sont déclarés les mouvements de type d'écriture 'D' pour 98 euros et le mouvement de type d'écriture 'L' pour **-100** euros. Ainsi, une régularisation de **-2** euros est déclarée à l'administration des douanes.

## Traitements batch

Des mouvements à déclarer à l'administration des douanes peuvent être préalablement intégrés dans un fichier intermédiaire nommé fichier 'Batch'. Généralement, les enregistrements de ce fichier 'Batch' proviennent de systèmes périphériques.

Pour gérer ces enregistrements, le module propose les deux traitements suivants :

- Gestion des mouvements batch DEB : Liste, contrôle les mouvements du fichier 'batch' et s'ils sont correctes les intègre dans le fichier historique des mouvements (FTV200P1). Ces actions peuvent être effectuées de manière concomitante ou pas.
- Modification mouvement batch DEB : Certaines zones ne sont pas forcément connues ou peuvent éventuellement être erronées au moment de l'enregistrement du mouvement dans le fichier intermédiaire. Il est donc nécessaire de pouvoir gérer les mouvements du fichier 'batch'.

**Remarque** : Les mouvements du fichier batch ne sont pas par code société, mais par numéro d'identification fiscale (NIF).

## Gestion des mouvements batch DEB (PTV355C)

### Préparation TVA > Echanges de biens > Traitements batch > Gestion des mouvements batch DEB

Ce traitement permet de lister, contrôler et transférer les mouvements du fichier 'batch' vers le fichier historique des mouvements (FTV200P1).

Pour réaliser ces traitements procédez ainsi :

- 1 Dans un premier temps, choisissez les traitements à réaliser et renseignez les critères de sélection des mouvements à traiter.
  - Traitements : Pour chacun des quatre traitements proposés ci-dessous, spécifiez Oui ou Non en cochant ou pas la case. Au moins, un des traitements doit être coché.
    - Liste des mouvements : Oui ou Non en cochant ou pas la case. Oui, pour une restitution des mouvements du fichier 'batch'
    - Anomalies seules : Oui ou Non en cochant ou pas la case. Oui, pour une restitution des mouvements du fichier 'batch' limitée aux seuls enregistrements en anomalie
    - Contrôle des mouvements : Oui ou Non en cochant ou pas la case
    - Mise à jour des mouvements : Oui ou Non en cochant ou pas la case. Oui, pour générer les mouvements dans le fichier historique FTV200P1
  - Sélection : Laissez les paramètres par défaut pour traiter tous les enregistrements, ou alors précisez un intervalle pour un ou plusieurs critères affichés.
    - Pays ISO
    - N° identifiant (Fiscal)
    - Code écran



- N° interne
  - Type d'écriture : Par exemple, 'G' pour global facture, 'D' pour détail facture, 'R' pour réception non facturée, 'L' pour livraison non facturée.
- 2 Pour valider la demande et afficher la fenêtre de soumission de travail, appuyez sur **Entrée**.
  - 3 Renseignez les informations requises par la fenêtre puis, pour soumettre le ou les travaux, cliquez sur **Validation** ou appuyez sur **F9**.

## Editions

Les différents états édités sont :

- Gestion des mouvements batch (PTV356) : Liste des paramètres
- Liste des mouvements batch (PTV358)

Pour chaque mouvement lu, 3 lignes sont édités avec les colonnes suivantes :

### 1<sup>er</sup> ligne

- N° écran
- N° interne
- Ligne
- Type d'écriture
- Type de flux
- Nomenclature
- Régime
- Pays Destinataire
- Valeur fiscale
- Valeur statistique
- Masse nette
- Unité supplémentaire

### 2<sup>ème</sup> ligne

- Transaction
- Condition livraison
- Transport
- Département
- Iso Acquéreur
- Identifiant
- Pays origine

### 3<sup>ème</sup> ligne

- Compte tiers
- N° Pièce
- Code TVA
- Date facture
- Date générateur

- A déclarer
- N° Bon
- Montant global facture

L'état mentionne la ou les erreurs par enregistrement.

## Modification des mouvements batch DEB (PTV350C)

### Préparation TVA > Echanges de biens > Traitements Batch > Modification mouvements batch DEB

Pour créer ou modifier les mouvements batch, procédez ainsi :

- 1 Dans un premier temps, saisir le N°identifiant (Obligatoire) qui est composé de deux zone;
  - Code pays : Il doit exister dans la table 'IS'.
  - Numéro de l'identifiant fiscal : Indiquez le numéro de l'identifiant fiscal dont le format est contrôlé en fonction du pays associé
- 2 Appuyer sur **Entrée**
  - La liste des mouvements batch s'affiche.
- 3 Cliquez sur **Créer** ou appuyez sur **F6**.
- 4 Spécifiez les informations suivantes :
  - N° identifiant (Pour information)
  - Ecr. : (Obligatoire) code écran
  - N° interne : (Obligatoire) la saisie d'un numéro séquentiel par exemple est autorisée
  - Numéro de ligne : (Obligatoire)
  - Type d'écriture : (Obligatoire) il doit exister dans la table 'TE'
  - Type de flux : (Obligatoire) il doit exister dans la table 'FX'. A noter que le libellé du code flux est mentionné dans l'entête de la D.E.B
  - Nomenclat. : (Obligatoire) elle doit exister dans la table 'NC'. A noter que la concaténation du premier code de nomenclature et le premier caractère du second code est reportée en colonne 2 de la D.E.B

**Remarque** : Si la codification utilisée est sur 8 caractères numériques, ajouter un zéro systématiquement en dernière position. La sélection de la deuxième zone permet d'effectuer ce rajout.

- Régime : (Obligatoire) il doit exister dans la table 'RE'. A noter que le régime est reporté en colonne 5 de la D.E.B
- Pays destinat. : (Obligatoire) pays de destination ou de provenance. Il doit exister dans la table 'EM'. A noter qu'à partir du fichier des pays (PTV020), il est déduit la correspondance du code état membre (3car) avec le code pays ISO (2car). Ce dernier est reporté en colonne 3 de la D.E.B
- Valeur fiscale : Elle est reportée en colonne 4 de la D.E.B.

- Valeur statistique : Elle est reportée en colonne 6 de la D.E.B.
  - Masse nette : Elle est reportée en colonne 7 de la D.E.B.
  - Unité supplémentaire : Elle est reportée en colonne 8 de la D.E.B.
  - Transact. : Elle doit exister dans la table 'NT'. A noter que la nature de transaction est reportée en colonne 9 de la D.E.B
  - Cond. de livraison : Elle doit exister dans la table 'LV'. A noter que la condition de livraison est reportée en colonne 10 de la D.E.B
  - Transport : Il doit exister dans la table 'MT'. A noter, que le mode de transport est reporté en colonne 11 de la D.E.B
  - Département : Il doit exister dans la table 'DP'. A noter que le département est reporté dans la colonne 12 de la D.E.B
  - Iso acqué. : (Pays de l'acquéreur). Il doit exister dans la table 'IS'. A noter que le pays de l'acquéreur est reporté en colonne 14 de la D.E.B pour un mouvement d'expédition
  - Ident. : (Obligatoire) NIF du tiers qui est contrôlé en fonction du code pays ISO de l'acquéreur. Il est reporté en colonne 14 de la D.E.B
  - Pays orig : Il doit exister dans la table 'EO' ou 'EM'. A noter que le pays d'origine est reporté en colonne 13 de la D.E.B.
  - Compte tiers : Il doit exister dans le fichier tiers (FTV050P1). A noter, que l'association identifiant et pays d'origine doit être créée pour le tiers renseigné. Si ce n'est pas le cas, le message d'erreur 'Compte tiers inexistant' est affiché.
  - N° de pièce : Zone obligatoire sur les type d'écriture 'G' et facultatif pour les autres types d'écritures
  - Date génér. : (Facultative) date du fait générateur
  - Code TVA : (Facultatif)
  - Date facture : De préférence à renseigner avec la date facture
  - A déclarer : Oui ou Non en cochant ou pas la case. A noter que 'Oui' induit des contrôles fortement conseillés mais non obligatoires.
  - N° de bon : (Facultatif)
  - Montant global fact : Zone obligatoire pour l'écriture de type 'G'. Renseignez le total comptabilisé en compte tiers. Il est préférable de ne pas le renseigner pour les autres types d'écriture.
- 5 Pour valider la création du mouvement batch, cliquez sur **Validation** ou appuyez sur **F9**.
- Par précision, les zones obligatoires pour les types de mouvement 'G' ou 'D' sont les suivantes :
- Type 'G' : 'Numéro de facture', 'Montant global de la facture', 'A déclarer'.
- Type 'D' : 'Type de flux', 'Nomenclature', 'Valeur fiscale', 'Pays de destination', 'Pays Iso'

A noter :

- Le numéro interne et le numéro de ligne ne sont pas modifiables par l'action 'Réviser'
- Utilisation de la zone 'Afficher à partir'. Mettre le code écran et/ou le numéro interne recherché puis faire 'entrée'. S'affichent alors les mouvements à partir du code écran et/ou du numéro interne renseignés.

## Chapitre 4 Editions

### Préambule

Ce chapitre détaille les éditions et l'émission du fichier Intracom du module de la D.E.B.

#### **Editions**

- L'édition de l'inventaire des mouvements non déclarés du fichier historique des mouvements.
- L'édition du contrôle de l'existence du mouvement global dans Anael Finance iSeries et de la conformité du mouvement à déclarer.
- L'édition des déclarations d'échanges de biens.

#### **Fichier**

- L'émission du fichier Intracom à destination de l'administration des douanes.

### Historique des mouvements (PTV205)

#### **Préparation TVA > Echanges de biens > Editions > Historiques des mouvements**

Cet état permet d'inventorier les mouvements déclarés ou non déclarés du fichier historique.

Pour émettre cet inventaire, procédez ainsi :

#### **1** Spécifiez les paramètres de sélection :

Pour restreindre la sélection des mouvements non déclarés, enrichissez un intervalle pour un ou plusieurs des critères affichés.

- Pays ISO
- N° identifiant : Numéro de l'identifiant fiscal
- Date de facture

- Flux : Expédition, Introduction ou Tous. Avec 'Tous', les mouvements d'introduction et d'expédition sont sélectionnés
  - Période de déclaration : renseigner mois et année de déclaration pour voir les mouvements déclarés ou bien laisser à zéro pour voir les mouvements non encore déclarés
- 2 Pour valider la demande et afficher la fenêtre de soumission de travail, appuyez sur **Entrée**.
  - 3 Renseignez les champs de la fenêtre puis, pour soumettre le travail cliquez sur **Validation** ou appuyez sur **F9**.

## **Edition**

Les différents états édités sont :

- Liste historique des mouvements (PTV206) : Liste des paramètres
- La liste historique des mouvements (PTV208)  
Restitution par NIF et type de flux (Expédition, Introduction). Pour chaque mouvement lu, 3 lignes sont éditées avec les colonnes suivantes :

### 1<sup>er</sup> ligne

- N° pièce
- Date facture
- Flux (E = Expédition, I = Introduction)
- Nomenclature (Douanière)
- Régime
- Pays de destination
- Valeur fiscale
- Valeur statistique
- Masse nette
- Unité supplémentaire

### 2<sup>ème</sup> ligne

- Transaction (Nature)
- Condition livraison
- Transport (Mode)
- Département
- Iso acquéreur (Pays)
- Identifiant (Tiers)
- Pays d'origine

### 3<sup>ème</sup> ligne

- N° écran
- N° interne
- N° ligne
- Type d'écriture

- Compte tiers
- Raison sociale
- Code TVA
- Date générateur
- A déclarer
- Numéro bon
- Montant Global Facture

Par type de flux, est restitué le cumul de la valeur fiscale des pièces restituées.

## Contrôle de cohérence (PTV510)

### Préparation TVA > Echanges de biens > Editions > Contrôles de cohérence

Cet état a pour but de contrôler entre autres :

- L'existence du mouvement global dans Anael Finance iSeries
- La conformité de la pièce par les contrôles principaux suivants :
  - 'Date de facture supérieure à la date du fait générateur'
  - 'Tiers identique sur toutes les lignes de la facture'
  - 'N° identification acquéreur n'est pas le même sur toutes les lignes'
  - 'Code TVA renseigné sur toutes les lignes détail'
  - 'Pays identique sur toutes les lignes'
  - 'Montant global égal à la valeur fiscale ou statistique selon l'option société prise'
  - 'Total lignes détail = facture'
  - 'Doit exister au moins une écriture globale et au moins une écriture détail'

Pour émettre l'état de contrôles de cohérence, procédez ainsi :

#### 1 Spécifiez les paramètres de sélection :

Pour restreindre la sélection des mouvements non déclarés, enrichissez un intervalle pour l'un ou pour les deux critères affichés.

- Pays ISO : Code pays de l'identifiant fiscal
- N° identifiant : Numéro de l'identifiant fiscal

#### 2 Spécifiez les paramètres :

- Date d'arrêté : (Obligatoire) elle permet de sélectionner tous les mouvements dont la date de facture est antérieure ou égale à cette date
- Contrôle sur déclaration faite : Oui ou Non en cochant ou pas la case. Oui, permet de sélectionner, à posteriori des mouvements déjà déclarés pour effectuer un contrôle de cohérence
- Mois de déclaration : Le mois doit être renseigné si la zone précédente est à 'Oui'. Le contrôle de cohérence n'est effectué que sur les mouvements appartenant à la déclaration tout en tenant compte de la date d'arrêté

- 3 Appuyez sur **Entrée**, s'affiche la liste des identifiants sélectionnés
  - Renseignez '**1=Choisir**' devant au moins une des lignes affichés
- 4 Pour valider la demande et afficher la fenêtre de soumission de travail, appuyez sur **Entrée**.
- 5 Renseignez les informations requises par la fenêtre puis, pour soumettre le travail, cliquez sur **Validation** ou appuyez sur **F9**.

## Editions

Les différents états édités sont :

- Etat de cohérence avec Anael (PTV515) : Liste des paramètres
- Liste de contrôle de cohérence (PTV530)  
Restitution par NIF et type de flux (Expédition, Introduction). Pour chaque mouvement lu, 3 lignes sont éditées avec les colonnes suivantes :

### 1<sup>er</sup> ligne

- N° pièce
- Date facture
- Nomenclature (Douanière)
- Régime
- Pays de destination
- Valeur fiscale
- Valeur statistique
- Masse nette
- Unité supplémentaire

### 2<sup>ème</sup> ligne

- Transaction (Nature)
- Condition livraison
- Transport (Mode)
- Département
- Iso acquéreur (Pays)
- Identifiant (Tiers)
- Pays d'origine

### 3<sup>ème</sup> ligne

- N° écran
- N° interne
- N° ligne
- Type d'écriture
- Compte tiers
- Raison sociale

- Code TVA
- Date générateur
- A déclarer
- Numéro bon
- Montant Global Facture

Par type de flux, sont restitués les cumulés (Totaux) de la valeur fiscale et le montant global facture des pièces restituées.

Les anomalies sont listées pour chaque N° pièce. Les messages d'anomalie peuvent être par exemple :

- « Il n'y a pas de ligne globale »
- « Ligne globale sans correspondance dans Anael »
- « Le montant global est différent de la valeur fiscale »
- « Il n'y a pas de ligne détail »
- « Le code TVA n'est pas renseigné sur toutes les lignes détails »
- « Le tiers n'est pas le même sur toutes les lignes »
- « Le pays n'est pas le même sur toutes les lignes »
- « N° identification acquéreur n'est pas le même sur toutes les lignes »

## Echanges de biens (PTV610)

### Préparation TVA > Echanges de biens > Editions > Echanges de biens

L'édition de la déclaration des échanges de biens peut être demandée pour les types de flux d'introduction (Importation) et/ou d'expédition (Exportation). Cette option permet d'émettre sous format papier la déclaration d'échange des biens. Elle permet aussi d'émettre les deux fichiers qui seront ensuite utilisés pour générer le fichier Intracom pour l'administration des douanes.

Pour émettre la déclaration des échanges de biens, procéder ainsi :

#### 1 Spécifiez les paramètres de sélection :

Pour restreindre la sélection des mouvements non déclarés, enrichissez un intervalle pour l'un ou pour les deux critères affichés.

- Pays ISO : Code pays de l'identifiant fiscal
- N° identifiant : Numéro de l'identifiant fiscal

#### 2 Spécifiez les paramètres :

- Type de flux : Sont proposés Expédition, Introduction ou Tous. Avec 'Tous', la déclaration des échanges de biens véhicule les mouvements d'introduction et d'expédition



- Date de déclaration : le mois de la date saisie sera repris sur la déclaration. Sont sélectionnés les mouvements non déclarés dont la date de facturation est inférieure ou égale à la date de déclaration saisie.
- Tirage provisoire : Oui ou Non en cochant ou pas la case. Oui, émission provisoire. Non, émission définitive. Lorsque l'édition de la déclaration des échanges des biens est demandée en tirage définitif, les enregistrements sélectionnés sont marqués. Ce marquage empêche qu'ils soient à nouveau sélectionnés
- Sortie informatique : Oui ou Non en cochant ou pas la case. Oui, sont générés alors de manière concomitante un fichier des sociétés à déclarer (FTV635P1) et un fichier des lignes à déclarer (FTV636P1). Ces deux fichiers sont utilisés pour la constitution des fichiers Intracom de déclarations des échanges de biens

**Remarque** : La sortie informatique est indispensable à l'émission du fichier Intracom proposée par l'option 'D.E.B informatique' accessible par le chemin : Préparation TVA > Echanges de biens > Editions > D.E.B informatique.

3 Appuyez sur **Entrée**, s'affiche la liste des identifiants sélectionnés.

A noter que le code action 'CO = Contrôle' permet de visualiser et si nécessaire mettre à jour les paramètres de contrôle présentés en paragraphe 'Paramètres de contrôle' PTV600 de ce document.

- Renseigner '**1=Choisir**' devant le ou les identifiants pour lesquels est attendue l'édition de la déclaration d'échanges de biens

4 Pour valider la demande et afficher la fenêtre de soumission de travail, appuyez sur **Entrée**.

5 Renseignez les informations requises par la fenêtre puis, pour soumettre le travail, cliquez sur **Validation** ou appuyez sur **F9**.

## Editions

Les différents états édités sont :

- Déclaration des échanges de biens (PTV615) : Liste des paramètres
- Contrôle de l'état des échanges de biens (PTV625)
- Déclaration d'échanges de biens entre états membres de la CEE (PTV635)

## Contrôle de l'état des échanges de biens (PTV625)

L'état restitué par NIF et type de flux (Expédition, Introduction) les informations suivantes :

- 1 Une entête composée par les informations suivantes :
  - Numéro identifiant
  - Type de flux
  - Tirage (Provisoire ou définitif)
  - Niveaux (Explications des niveaux 1 à 5)

## 2 Un tableau mentionnant :

### En 1<sup>er</sup> ligne

- N° pièce
- Date

### En 2<sup>ème</sup> ligne (Type d'écriture : G)

- Type d'écriture
- N° interne (Ecran et N°interne)
- A décla. (A déclarer)
- Global facture (Montant global de la pièce)
- Tiers
- Raison sociale

### En 3<sup>ème</sup> ligne (Type d'écriture : D/L/R)

- Type d'écriture
- N° interne (Ecran et N°interne)
- A décla. (A déclarer)
- (2) Nomenclature
- (3) Pays D./P (de provenance)
- (4) Valeur fiscale
- (5) Régime
- (6) Valeur Stat. (statistique)
- (7) Masse
- (8) Unité sup. (supplémentaire)
- (9) Nat. (Nature transaction)
- (10) Liv. (Condition livraison)
- (11) Tran. (Mode de transport)
- (12) Dép (Département)
- (13) Pays Orig (d'origine)
- (14) N° identification de l'acquéreur
- Colonne (2 à 14 ci-dessus) en erreur avec les niveaux 1 à 5
  - « 1 » = Zone interdite renseignée
  - « 2 » = Zone interdite inexistante
  - « 3 » = Zone facultative inexistante
  - « 4 » = Zone obligatoire non renseignée
  - « 5 » = Zone obligatoire inexistante
- Niv Max (Niveau maximum)

## Déclaration d'échanges de biens entre états membres de la CEE (PTV635)

Une déclaration est émise par type de flux (Expédition - Introduction). La déclaration d'échanges de biens émise a la même structure quel que soit le niveau choisi en PTV600 'Paramètres de contrôle' (Préparation TVA > Echanges de biens > Editions > Contrôles de cohérence).

L'état de déclaration d'échanges de biens est composé d'une entête et des lignes des mouvements déclarés :

### 1 Une entête composée par les informations suivantes :

- Période / Année / Mois (Cadre A)
- Flux Introduction – Expédition (Cadre B)
- Niveau d'obligation (Cadre C)
- Redevable de l'information (Cadre D) : NIF/Raison sociale/Adresse/Contact
- Service (Cadre E) : Réservé à l'administration
- Cadre (sans référence) réservé pour y renseigner manuscritement le nom du signataire et sa signature

### 2 Les mouvements déclarés sont détaillés par les 14 colonnes suivantes :

- N° ligne (Colonne 1)
- Nomenclature de produit (Colonne 2)
- Pays de provenance (Colonne 3)
- Valeur fiscale (Colonne 4)
- Régime (Colonne 5)
- Valeur Statistique en EUR (Colonne 6)
- Masse Nette Kg (Colonne 7)
- Unité supplémentaire (Colonne 8)
- Nature de transaction (Colonne 9)
- Conditions livraison (Colonne 10)
- Mode de transport (Colonne 11)
- Département (Colonne 12)
- Pays d'origine (Colonne 13)
- N° Identifiant TVA (Colonne 14)

## Précisions sur l'édition provisoire

L'édition provisoire de la déclaration des échanges de biens permet d'obtenir l'inventaire des erreurs constatées en fonction du paramétrage des contrôles.

Message d'erreurs :

- Type de flux incorrect : Lorsque le type de flux est différent de 'I' (Introduction) et 'E' (Exportation)
- Niveau de la déclaration incorrect : Malgré la codification en table, il est impératif que ces derniers correspondent au niveau déterminé.

### Précisions sur l'édition définitive

A partir du moment où l'édition de la déclaration des échanges de biens est demandée en mode définitif les enregistrements sélectionnés sont marqués pour éviter de les rééditer le mois suivant. La date de déclaration est mise à jour dans le fichier des paramètres de contrôles (FTV600P1).

## D.E.B sortie informatique (PTV650)

### Préparation TVA > Echanges de biens > Editions > D.E.B informatique

Cette option permet d'émettre le fichier Intracom pour l'administration des douanes. Cette option utilise les fichiers émis par l'option précédente (Echanges de biens PTV610).

Pour effectuer la demande du fichier Intracom, procédez ainsi :

1 Spécifiez le numéro de demande.

Le numéro de demande prédéfini correspond au numéro du dernier traitement effectué. Le but est de mémoriser les paramètres de sélection entre deux tirages, par exemple, le tirage provisoire et le tirage définitif. Pour un nouveau traitement, remettez le champ à blanc et appuyez sur **Entrée**. Le numéro est incrémenté de 1.

2 Appuyez sur **Entrée**.

3 Spécifiez les paramètres de sélection :

Pour restreindre la sélection enrichissez un intervalle aux critères ci-dessous.

- Société (Obligatoire)
- Identifiant : Composé par deux zones, code pays et numéro de l'identifiant fiscal
- Période de déclaration

4 Spécifiez les autres critères :

- Société habilitée : (Obligatoire) société de déclaration dans Anael Finance iSeries. Doit exister en table 'ST'
- Habilitation : (Obligatoire) Identification reçue de l'administration des douanes
- Mot passe : Mot de passe de la société déclarative
- Type de donnée : 'A' pour Attente, 'S' pour Sauvegarde, 'T' pour Toutes.
- Réextraction : Oui ou Non en cochant ou pas la case. Oui pour réextraire le fichier afin de le réadresser par exemple
- Epuration : Oui ou Non en cochant ou pas la case
- Nom de fichier : nommage du fichier émis qui sera complété du code société et du mois de déclaration.
- Bibliothèque : bibliothèque de destination du fichier.
- Compte rendu détaillé : Oui ou Non en cochant ou pas la case.
  - Oui, permet d'obtenir un compte rendu détaillant les mouvements déclarés.
  - Non, permet d'obtenir qu'un compte rendu mentionnant par type de flux (Expédition/Introduction) le nombre de mouvements déclarés ainsi que le cumul de leur valeur fiscale.

5 Appuyez sur **Entrée**, s'affiche la liste des déclarations sélectionnée :

- Renseignez '**1 = Choisir**' devant au moins une des lignes affichés

6 Pour valider la demande et afficher la fenêtre de soumission de travail, appuyez sur **Entrée**.

7 Renseignez les champs de la fenêtre puis, pour soumettre le travail en batch, cliquez sur **Validation** ou appuyez sur **F9**.

**Remarque** : Si 'Oui' dans le paramètre 'Euration', alors sont supprimés les enregistrements à déclarer du fichier généré par l'option précédente 'Echanges de biens' (FTV636P1). Si 'Non', les enregistrements ne sont pas supprimés mais seulement topés déclarés afin qu'ils ne soient pas repris lors d'une nouvelle demande pour la même période

## Editions

Les différents états édités sont :

- Déclaration des échanges de biens - Sortie informatique (PTV651) : Liste des paramètres
- Déclaration des échanges de biens - Compte rendu (PTV655)  
Suivant la demande, le compte rendu (PTV655) est détaillé ou pas.

## Le compte rendu non détaillé

- 1 Une entête composée par les informations suivantes :
  - Société déclarante
  - Habilitation
  - Période
  - Siren
- 2 Un tableau mentionnant :
  - Le nombre de lignes déclarées par type de flux
  - Le cumul de la valeur fiscale des lignes déclarées par type de flux
  - Le cumul du nombre de lignes déclarées
  - Le cumul de la valeur fiscale des lignes déclarées

## Le compte rendu détaillé

- 1 L'entête est composée par les informations suivantes :
  - Nom Fichier
  - Habilitation
  - Période
  - Flux
  - Séquence
  - Date (Mois, jour de l'émission)
  - Siren
  - Télécopie
  - Téléphone
  - Correspondant

- Mot de passe

2 Les mouvements sont détaillés par les colonnes suivantes :

- Période
- Flux
- N° déclaration
- Ligne
- Agrément
- Siren
- Siret
- Département
- Mode de Transport
- Pays de provenance
- Nature de transaction
- Valeur fiscale
- Condition livraison
- Régime
- Niveau
- Nomenclature
- Masse nette
- Valeur statistique
- Unités supplémentaires
- Pays d'origine (introduction) ou Pays destination finale (Expédition)
- TVA Partenaire (NIF)
- Complément

## Description du format Intracom

A compter du mois de la déclaration janvier 2022, le fichier Intracom comporte les modifications ci-dessous. Seule la génération du fichier en sortie a été modifiée.

Les modifications sont les suivantes :

- Valeur (position 47 à 57) initialisée à zéro si régime « 19 » ou « 29 »
- Pays d'origine (position 58 à 59) alimentation en fonction du pays d'origine (état membre) en allant chercher le code Iso correspondant.
- Niveau d'obligation (position 64) alimentation en fonction du niveau saisi (introduction et expédition) dans le paramètre de contrôle de l'identifiant société.
- Pays de destination finale à l'expédition (position 106 à 107) alimenté aussi pour le régime « 29 »
- Numéro de TVA du partenaire étranger (position 108 à 122) alimenté aussi pour le régime « 29 »

## La ligne entête

Position	Identification de la zone	Contenu	Type	Longueur
1 à 8	Type de fichier	Le mot <b>INTRACOM</b>	AN	8
9 à 12	Numéro d'habilité	Numéro fourni par les CISD permettant d'importer des fichiers.	AN	4
13 à 14	Mois de la période de référence	« MM », exemple : 01	AN	2
15	Flux	1 pour Introduction, 2 pour Expédition ou 3 pour Fichier mixte	AN	1
16	Numéro de séquence		AN	1
17 à 23	Filler	Zone à blanc	AN	7
24 à 27	Date de constitution du fichier	« MMJJ », exemple : 1231	AN	4
28 à 41	Siren ou Siret	Numéro du compte habilité : N° SIRET ou SIREN + 5 blancs	AN	14
42 à 61	Numéro de télécopie	Série de chiffres cadrée à gauche sans séparateur	AN	20
62 à 81	Numéro de téléphone	Série de chiffres cadrée à gauche sans séparateur	AN	20
82 à 101	Nom du correspondant	20 caractères alphanumériques.	AN	20
102 à 136	Filler	Zone à blanc	AN	35

## Les lignes détail

(\*) : information nécessaire pour les lignes de régime 21 ou 29



Position	Identification de la zone	Contenu	Type	Long.	Niveaux de déclaration				
					A partir de janv. 2022			Avant 2022	
					4	1	5	4	1
1 à 4	Filler	Zone à Blanc	AN	4					
5	Code flux	1 pour introduction	N	1		O	N		O
		2 pour expédition			O	O	O	O	O
6	Indicateur de monnaie	Constante alphabétique : E	A	1	O	O	O	O	O
7 à 12	Numéro de déclaration	Zone de 6 numériques cadrée à droite par des zéros (non significatifs à gauche).	N	6	O	O	O	O	O
13 à 18	Numéro de ligne	Zone de 6 numériques cadrée à droite et par des zéros. Numéro de séquence unique par déclaration.	N	6	O	O	O	O	O
19 à 22	Filler	Zone à blanc	AN	4					
23 à 24	Clé du numéro de TVA	Zone de 2 caractères	AN	2	O	O	O	O	O
25 à 33	Partie Siren du numéro TVA	N° Siren de l'entreprise	N	9	O	O	O	O	O
34 à 38	Filler ou Siret	Zone à blanc ou complément Siret (5 derniers chiffres du Siret)	AN	5					
39 à 40	Département	Zone de 2 numériques indiquant - selon le flux le département d'expédition ou de destination. - sinon zone à blanc.	AN	2	N	O	O(*)	N	O
41	Mode de transport à la frontière nationale	Zone de 1 numérique : Sinon zone à blanc.	AN	1	N	O	O(*)	N	O
42	Filler	Zone à blanc	AN	1					

Position	Identification de la zone	Contenu	Type	Long.	Niveaux de déclaration				
					A partir de janv. 2022			Avant 2022	
					4	1	5	4	1
43 à 44	Pays de provenance	Zone de 2 caractères alphabétiques servie par le code du pays de provenance si exigible, -sinon zone à blanc	AN	2	N	O	O(*)	N	O
45 à 46	Nature de la transaction	Zone de 2 numériques - sinon zone à blanc.	AN	2	N	O	O(*)	N	O
47 à 57	Valeur	<p><b>Expédition :</b></p> <p>Pour la réponse statistique de régime « 21 »</p> <p>Pour la déclaration fiscale de régime « 21,20,25,26,31 »</p> <p><b>Introduction :</b></p> <p>Régime « 11 »</p> <p>En Euros, 11 chiffres cadrés à droite et complétés par des zéros.</p>	AN	11	O	O	O	O	O
58 à 59	Pays d'origine à l'Expédition	<p>Pour la réponse statistique à l'expédition (régime « 21 ou 29 »)</p> <p>Origine au sens douanier du terme.</p>	AN	2	N	O	O(*)	N	N
60 à 61	Filler	Zone à blanc depuis 2006.	AN	2					
62 à 63	Régime	<p>A partir de janvier 2022</p> <p><b>Expédition :</b></p> <p>Régimes « 21 ou 29 » pour la réponse statistique à l'expédition</p> <p>Régimes « 21, 20, 25, 26, 31 » pour la déclaration fiscale</p> <p><b>Introduction :</b></p> <p>Régimes « 11 ou 19 »</p>	N	2	O	O	O	O	O

Position	Identification de la zone	Contenu	Type	Long.	Niveaux de déclaration				
					A partir de janv. 2022			Avant 2022	
					4	1	5	4	1
		<p>Avant janvier 2022</p> <p><b>Expédition :</b> Régimes « 21, 20, 25, 26 , 31 ou 29 » pour la déclaration détaillée Régimes « 21, 20, 25, 26 , 31 » pour la déclaration simplifiée</p> <p><b>Introduction :</b> Régimes « 11 ou 19 »</p>							
64	Niveau d'obligation	<p>A partir de janvier 2022</p> <p><b>Expédition :</b> Code « 1 » pour la réponse statistique à l'expédition (régime « 21 ou 29 ») Code « 4 » pour déclaration fiscale (régimes « 21, 20, 25, 26 et 31 ») Code « 5 » si réponse statistique à l'expédition ET fiscale (tous régimes d'expédition)</p> <p><b>Introduction :</b> Code « 1 » pour déclaration statistique</p> <p>Avant janvier 2022</p> <p><b>Expédition :</b> Code « 1 » pour la déclaration détaillée (régime « 21, 20, 25, 26 et 31 ou 29 ») Code « 4 » pour la déclaration simplifiée (régimes « 21, 20, 25, 26 et 31 »)</p> <p><b>Introduction :</b></p>	N	1	0	0	0	0	0

Position	Identification de la zone	Contenu	Type	Long.	Niveaux de déclaration				
					A partir de janv. 2022			Avant 2022	
					4	1	5	4	1
		Code « 1 » pour déclaration détaillée							
<b>65 à 72</b>	Nomenclature combinée (NC8)	Zone de 8 numériques. - sinon zone à blanc.	AN	8	N	O	O(*)	N	O
<b>73</b>	Développement statistique NGP	Zone de 1 numérique obligatoire pour certaines nomenclatures - sinon zone à zéro.	AN	1	N	O	O(*)	N	O
<b>74 à 83</b>	Masse nette	Zone de 10 numériques cadrée à droite et complétée par des zéros non significatifs. - Masse exprimée en Kg. – si masse inférieure à 500 Gr. : servir 10 zéros. - si non exigée zone à blanc.	AN	10	N	O	O(*)	N	O
<b>84 à 94</b>	Valeur marchande de l'article	Zone de 11 numériques cadrée à droite par des zéros, prise en compte uniquement pour les régimes 19 ou 29 et à une fin de rétrocompatibilité. - sinon zone à blanc	AN	11	N	O	O(*)	N	O
<b>95 à 104</b>	Unités supplémentaires	Zone de 10 numériques cadrée à droite et complétée par des zéros non significatifs. Si la zone doit être servie et que le nombre d'unités supplémentaires est inférieur à 1, mettre " 1 ". Si la zone n'est pas exigée : zone à blanc.	AN	10	N	O	O(*)	N	O
<b>105</b>	Filler	Zone à blanc.	AN	1					
<b>106 à 107</b>	Pays d'origine à l'introduction ou	Zone de 2 caractères alphabétiques servie par le	AN	2	N	O	O(*)	N	O

Position	Identification de la zone	Contenu	Type	Long.	Niveaux de déclaration				
					A partir de janv. 2022			Avant 2022	
					4	1	5	4	1
	de destination finale à l'expédition	code du pays : - d'origine à l'introduction - de destination finale à l'expédition - sinon zone à blanc			N	O	O(*)	N	O
<b>108 à 122</b>	Numéro de TVA du partenaire étranger	Zone de 15 alphanumériques servie exclusivement à l'expédition. - 108 à 109 : 2 alphabétiques. Identifiant pays du numéro de TVA - 110 à 122 : code alphanumérique de longueur variable selon le code pays du numéro de TVA - sinon zone à blanc.	AN	15	O	O	O	O	O
<b>123</b>	Filler	Zone à blanc.	AN	1					
<b>124 à 129</b>	Période de référence	Servie sous la forme MMAAAA (MM = Mois, AAAA = Année )	N	6	O	O	O	O	O
<b>130 à 136</b>	Filler	Zone à blanc	AN	7					

## Chapitre 5 Utilitaires

### Préambule

Le module de la D.E.B propose les deux utilitaires suivants :

- Suppression de mouvements déclarés.
- Annulation d'une déclaration d'échanges de biens.

### Suppression mouvements déclarés (PTV700)

**Accès Menu Préparation de la TVA > Echanges de biens > utilitaires > Suppression mouvements déclarés**

Pour effectuer une suppression de mouvements déclarés, procédez ainsi :

1 Spécifiez les paramètres de sélection :

Pour restreindre la sélection, enrichissez un intervalle pour l'un ou pour les deux critères affichés

- Pays ISO
- N° identifiant (Fiscal)

2 Spécifiez les autres paramètres :

- Date de déclaration jusqu'au : Saisir mois et Année

3 Appuyez sur **Entrée**, s'affiche la liste des déclarations sélectionnée :

- Renseignez '**1 = Choisir**' devant au moins l'un des numéros d'identifiant affichés

4 Pour valider la demande et afficher la fenêtre de soumission de travail, appuyez sur **Entrée**.

5 Renseignez les champs de la fenêtre puis, pour soumettre le travail en batch, cliquez sur **Validation** ou appuyez sur **F9**.

## Traitement

Les déclaration sélectionnées sont supprimées de l'historique des mouvements (déjà déclarés). Les enregistrements épurés du FTV200P1 seront cependant conservés dans le fichier FTV900P1 pour une éventuelle reprise.

## Annulation déclaration DEB (PTV690)

### Accès Menu Préparation de la TVA > Echanges de biens > utilitaires > Annulation Déclaration DEB

Cette fonction permet de supprimer une déclaration en remettant en statut non déclaré les mouvements qu'elle avait pris en compte. Elle doit être utilisée si, lors de l'option Echanges de biens, vous avez oublié de demander la sortie informatique afin de générer le fichier Intracom.

Pour effectuer une suppression d'une déclaration d'échanges de biens, procédez ainsi :

1 Spécifiez les paramètres de sélection:

Pour restreindre la sélection, saisir un intervalle pour les deux premiers critères de sélection affichés.

- Pays ISO
- N° identifiant (Fiscal)
- Date de déclaration : Date au format 'JJ/MM/AAAA'

2 Appuyez sur **Entrée**, s'affiche la liste des déclarations sélectionnées. Il vous est alors possible de saisir les codes actions proposés.

- Le code action '**1=Choisir**' permet de visualiser les lignes de la déclaration sélectionnée.
- Le code action '**4=Réinitialiser**' permet l'affichage de la fenêtre d'annulation.

3 Pour valider la demande, appuyez sur **Entrée**.

- Si une réinitialisation est demandée, une fenêtre apparait pour afficher et demander une confirmation :
  - L'identifiant (Fiscal)
  - Type Flux : Introduction ou Expédition
  - Date déclaration : Mois et année
  - Nombre de lignes
  - Confirmer vous la réinitialisation : Spécifier Oui ou Non en cochant ou pas la case. Oui, permet l'annulation effective.

Pour valider la confirmation, cliquez sur **Continuer** ou appuyez sur **Entrée**.

- Si une ligne de déclaration est choisie, affichage du détail des lignes concernant cette déclaration avec la possibilité faire le code action '**P=Pièce**'.

Pour continuer, cliquez sur **Fin** ou appuyez sur **F3**, cliquez sur **Ecran précédent** ou appuyez sur **F12**

Remarque : L'annulation remet à blanc les zones suivantes du fichier historique des mouvements marqués avec la date de déclaration indiquée : **MDDECA**-Année déclaration, **MDDECM**-Mois déclaration, **MDDECJ**-Jour déclaration, **MAN**-Année, **MMOIS**-Mois, **MNIVO**-Niveau déclaration, **MREFI**-Référence interne de déclaration, **MNBP**-Nbre pages déclaration, **MPAGE**-Numéro de page, **MLIGNE**-Numéro de ligne.

## Duplication des ID de TVA (PTV950)

### Accès Menu Préparation de la TVA > Echanges de biens > utilitaires > Duplication des ID de TVA

Cette fonction permet de copier sur une société fille les ID de TVA de la modèle, pour peu que la constante PTV050 sur la modèle l'autorise. Elle est utile , notamment lorsque l'on créé une nouvelle société , rattachée à une société modèle ayant déjà des tiers et identifiants TVA qui ont été créés sur les autres sociétés filles rattachées à cette modèle.

A l'entrée du programme, les tests suivants sont effectués :

- La société d'environnement doit exister,
- La société d'environnement doit avoir une société modèle,
- L'accès aux tiers ne doit pas être 'Société',
- La société modèle doit autoriser la duplication des ID de TVA sur ses filles (constante PTV050 à 'O')

Pour copier les ID de TVA, procédez ainsi :

1 Spécifiez les paramètres de sélection:

- Séquence début / Tiers début à Séquence fin / Tiers fin
- Occurrence début à occurrence fin
- Valeur par défaut ( /1)

2 Appuyez sur **Entrée**, s'affiche la liste des tiers de la modèle ayant des ID de TVA. Il vous est alors possible de sélectionner les tiers voulus.

3 Pour valider la demande, appuyez sur **F9**.